

[Le cybercrime fait bondir la fraude en entreprise en France](#)

L'édition 2016 du « [Global Economic Crime Survey](#) » du cabinet de conseil et d'audit PwC a été réalisée auprès de 6 337 cadres dirigeants d'entreprises dans 115 pays, en juillet et septembre 2015. Selon cette enquête, 68 % des entreprises en France ont été victimes de fraude au cours des 24 derniers mois. Ce chiffre de l'édition 2016 est en hausse de 13 points par rapport à celui de l'[édition 2014](#) de l'étude PwC. Il est également bien supérieur au taux mondial (36 % en 2016, contre 37 % en 2014).



En France, le taux d'entreprises victimes d'un préjudice économique a plus que doublé en 7 ans (il était de 29 % en 2009). Cette progression s'explique essentiellement par une forte hausse de la cybercriminalité. Elle est la seconde cause de fraude derrière le détournement d'actifs. Mais celui-ci a reculé de 5 points en deux ans dans l'Hexagone, alors que la cybercriminalité a presque doublé sur la même période. Suivent : la fraude aux achats, la délinquance astucieuse et la fraude comptable.

Le cybercrime en col blanc

Parmi les fraudes déclarées en 2016 dans l'Hexagone, 53 % concernent la cybercriminalité (28 % en 2014). Mais alors que 75 % des dirigeants français (34 % dans le monde) déclarent anticiper une augmentation de ce risque dans les années à venir, plus de la moitié d'entre eux n'ont pas encore établi de plan d'action opérationnel pour s'en prémunir. « *Ce constat s'explique du fait d'une moindre implication des cadres dirigeants français sur le sujet, contrairement à ce qui se passe au niveau européen ou mondial, et des difficultés des entreprises françaises à trouver des ressources compétentes* » dans ce domaine, commente Jean-Louis Di Giovanni, associé PwC du département litiges et investigations.



« *L'explosion du Big Data, la digitalisation de l'activité économique et la multiplicité des supports numériques augmentent l'exposition des entreprises au risque de cyberattaque* », ajoute Jean-Louis Di Giovanni. Et les hackers en profitent. En France, le portrait robot du fraudeur-collaborateur est celui d'un homme (dans 76 % des cas) âgé de 31 à 40 ans, expérimenté et plutôt apprécié de son entourage professionnel, donc « *difficile à identifier* ». On pourrait en dire autant pour les fraudeurs externes qui ne sont pas identifiés « *dans 31 % des cas* » en France (alors que ce taux chute à 19 % dans le monde). PwC précise que dans 15 % des cas de fraude en France, les entreprises déclarent même ne pas savoir si le fraudeur est un initié ou un tiers externe à l'entreprise... Pas vu pas pris !

Lire aussi :

[Les responsables IT sont-ils des hackers qui s'ignorent ?](#)

[L'Enisa alerte sur les faiblesses de sécurité des applications Big Data](#)

crédit photo de une © welcomia / shutterstock.com